

Taux de réussite et
de satisfaction en cliquant [ICI](#)

►►► PUBLIC

Toute personne susceptible d'utiliser un moyen d'extinction lors d'un début d'incendie.
Toute personne souhaitant appréhender son rôle dans l'évacuation des occupants d'un établissement.

►►► ACCESSIBILITÉ

L'équipe d'ARTEK a suivi une formation de sensibilisation sur les questions d'accueil des personnes en situation de handicap. Une référente handicap est nommée au sein de notre organisme de formation : Agathe CORMIER est votre contact privilégié afin d'échanger sur votre besoin. Notre démarche est disponible en cliquant sur la page "accessibilité" du site internet artek-formations.fr

►►► PRÉREQUIS

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française

OBJECTIFS

- Comprendre les risques professionnels dans les métiers du spectacle et de l'événement
- Aider les stagiaires à maîtriser le rôle d'équipier de première intervention
- Mettre en pratique l'attaque d'un départ d'incendie
- Répondre aux exigences de la loi conformément au règlement de la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public
- Comprendre les dispositions à prendre pour assurer la sécurité du public et du personnel
- Aider les stagiaires à maîtriser une évacuation en sécurité

►►► CONTENU

Module 1 : Incendies, réglementation

- Statistiques des incendies
- Dispositions réglementaires (Code du travail, ERP)
- Les acteurs de la prévention du risque « incendie »

Module 2 : Le feu et ses conséquences

- Le feu
- L'incendie et ses modes de propagation
- Les causes d'un incendie

Module 3 : La prévention

- Démarche globale de prévention du risque incendie
- Prévenir le risque incendie

Module 4 : L'extinction

- Principes d'extinction d'un départ de feu
- Les moyens de lutte contre l'incendie
- Les extincteurs
- Conduite à tenir en cas de départ de feu et en cas de brûlures

Module 5 : L'évacuation

- Qualification des personnels des personnels dédiés
- Définitions

Taux de réussite et
de satisfaction en cliquant [ICI](#)

- Principes de l'organisation
- La signalisation
- Les outils dédiés

➤➤➤ MÉTHODES MOBILISÉES

• Moyens pédagogiques

Nos intervenants professionnels veillent à transmettre, au cours du stage, les savoir-faire et savoir-être propres au secteur du spectacle et de l'évènementiel.

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

Quel est notre objectif prioritaire à l'issue de la formation ? Que chaque participant devienne autonome dans ses recherches liées à ses obligations réglementaires, et plus largement UN ACTEUR ENGAGÉ ET RECONNU dans la prévention des risques professionnels.

• Moyens d'encadrement

Directeurs techniques, préventeurs, régisseurs, nos formateurs et formatrices sont tous des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise technique et s'inscrivant dans une démarche de formation continue. Intervenant (son parcours est disponible sur notre site internet) : [Pierre-Yves GALLOU](#).

Quelles sont leurs motivations ? Transmettre les notions essentielles de la prévention des risques professionnels et partager une pratique du travail en sécurité tout en respectant les règles de l'art. Nos formateurs considèrent comme une opportunité le fait de partager et d'échanger avec les stagiaires, qui sont eux-mêmes des professionnels.

• Moyens et organisation matériels

Fourniture à chaque participant du support de cours livret ARTEK.

➤➤➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION / VALIDATION

Afin de valider la formation, vous serez évalués selon les modalités suivantes :

- Test théorique évacuation (QCM de 10 questions)
- Test théorique équipier de première intervention (QCM de 10 questions)
- Test pratique

• DURÉE DE LA FORMATION

1 journée (7 heures)

• COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût individuel : mentionné sur notre [site internet](#)

Coût en entreprise (intra) : nous consulter

• DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.

- Inscription sur [site internet](#) / par [téléphone](#) / par mail à l'**adresse générique** : contact@artek-formations.fr / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

ARTEK-FORMATIONS 16 rue Fouré – 44000 NANTES

Tel : 02 51 86 47 84 www.artek-formations.fr / contact@artek-formations.fr

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le N° 52 44 08574 44 / SIRET : 798 085 569 000 35